

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2023

| Approbation | du Com | ıpte Admi | nistratif | 2022 |
|---------------------------------|--------|-----------|-----------|------|
|---------------------------------|--------|-----------|-----------|------|

- II Approbation du Compte de Gestion 2022
- III Affectation des résultats 2022
- IV Approbation du Budget Primitif 2023
- V Cotisation syndicale année 2023
- VI Travaux de la régie du Syndicat de la Voirie Tarifications 2023
- VII Travaux d'aménagement de voirie et sur ouvrages d'art confiés aux prestataires après mise en concurrence
- VIII L'assistance technique générale Tarifications 2023
- IX Les missions d'ingénierie Tarifications 2023
- X Prestations de services pilotées par le Syndicat de la Voirie
- XI Projets d'investissements Année 2023
- XII Marchés publics exercice 2023 Procédure appel d'offres
- XIII Marchés publics exercice 2023 Procédure adaptée
- XIV Tableau des effectifs année 2023

XV - Régime indemnitaire 2023

XVI - Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

XVII - Médiation préalable obligatoire

XVIII - Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels

XIX - Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences

XX - Apprentissage

XXI - Bilan de compétences

XXII - Aliénations - Sorties d'inventaire

XXIII - Composition du Bureau Syndical - Election d'un nouveau membre

XXIV – Expérimentation du Compte Financier Unique dès l'exercice 2023

XXV - Provision pour créances irrécouvrables - Exercice 2023

XXVI - Retrait des membres de SOLURIS

XXVII - Délégation de pouvoirs du Comité au Président

XXVIII - Délégation de pouvoirs du Comité syndical au Bureau syndical

XXIX- Durées d'amortissement de certaines catégories de biens

XXX - Modification du règlement intérieur de l'Assemblée

Etablie le 30 Mars 2023

Le Président

Loïc GIRARD

Le secrétaire de séance,

M.